

Communications officielles

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura**

Band (Jahr): **28 (1957)**

Heft 12

PDF erstellt am: **17.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

La station d'épuration de Stäfa est en service depuis deux ans. Après une durée étonnamment courte du développement des micro-organismes nécessaires à l'épuration biologique, elle a commencé à fonctionner à satisfaction et paraît réaliser maintenant ce qu'on attendait d'elle au point de vue de l'assainissement du lac de Zurich, hélas négligé bien trop longtemps. Comme il avait été prévu, toutes les craintes exprimées par les voisins touchant à l'esthétique, à l'odeur ou à une plaie d'insectes se voient réduites à néant, la station marchant sans aucun inconvénient pour qui que ce soit.

M. BÄRLOCHER

COMMUNICATIONS OFFICIELLES

Notre activité au cours des derniers mois

1. **Assemblée générale :** Elle s'est tenue le 18 mai 1957 à Choindez avec une participation normale de près de 100 personnes.
2. **Formation professionnelle :** Le 15 juin a eu lieu la première manifestation de l'ADIJ en faveur des apprentis. Elle a été largement relatée et commentée dans notre bulletin de juillet et dans la presse. Nous n'y revenons pas. Toutefois nous pouvons annoncer qu'une deuxième manifestation aura lieu au printemps 1958.
3. **Bourses d'apprentissage :** Notre commission pour la formation professionnelle a terminé son enquête sur les bourses d'apprentissage. Ses résultats feront l'objet d'une publication dans notre bulletin dès que l'étude de la volumineuse documentation rassemblée sera terminée.
4. **Brochure « Itinéraire professionnel » :** Nous avons remis à tous les élèves de nos écoles primaires et secondaires qui commenceront un apprentissage au printemps, une brochure intitulée « Itinéraire professionnel » rédigée par M. H. Spreng et dans laquelle les futurs apprentis trouveront des conseils judicieux sur le choix de la profession, la vocation, les penchants, les dons, les exigences professionnelles, la formation et l'éducation professionnelles, etc.
5. **Horaire des chemins de fer :** Nous avons eu notre conférence traditionnelle avec la Direction du 1^{er} arrondissement des CFF à Lausanne pour jeter les bases des améliorations possibles de l'horaire actuel.
Nous avons aussi tenu des séances avec les intéressés de la vallée de Tavannes pour rechercher des solutions aux insuffisances actuelles de la ligne de Sonceboz.
6. **Ligne de Delle :** Le Bureau et le Comité ont suivi de près l'évolution des questions soulevées par les efforts de la députation jurassienne au Grand Conseil en vue de ranimer le trafic ferroviaire par Delle. Nous avons pris acte, avec regret, des résultats décevants de la conférence internationale des horaires de Naples de cet automne. A quand des express transeuropéens Paris-Berne-Milan via Delle ?

7. **Route du Doubs :** Un comité provisoire pour la création d'un syndicat de chemins Les Rosées-La Charbonnière a été créé. L'ADIJ en fait partie. Le comité provisoire étudie en fait un projet de construction d'une route qui reliera Saint-Ursanne à Soubey par la rive droite du Doubs. Ses travaux sont retardés du fait que les Forces motrices bernoises n'ont pas encore pu faire connaître leurs projets de construction d'usines au fil de l'eau le long du Doubs.
8. **Route de Montöz :** Les travaux du comité d'initiative pour l'aménagement de la route de Montöz entre Court et Granges sont en cours.
9. **Port de Bourogne :** Répondant à une invitation de la Chambre de commerce de Belfort, nous nous sommes rendus au chef-lieu du Territoire pour prendre connaissance d'un projet d'aménagement du port de Bourogne en port franco-suisse. Nous nous intéressons à ce projet et avons commencé les études en ce qui concerne les possibilités de trafic.
10. **Protection et épuration des eaux :** L'ADIJ s'intéresse maintenant activement à cette question. Son bureau a visité la station d'épuration de Stäfa. Les données techniques de celle-ci font l'objet d'une communication dans le présent bulletin. D'autres systèmes sont en activité ailleurs. Nous en donnerons aussi des relations. La protection et l'épuration des eaux sont des problèmes qui ne peuvent plus attendre de solutions pratiques. Le moment d'agir est venu.
11. **Radioactivité de l'eau :** Nous faisons une enquête auprès de toutes les communes municipales, mixtes et bourgeoises du Jura pour établir la liste des fermes alimentées par l'eau de citerne. Les résultats de l'enquête seront publiés dans le bulletin. Il nous manque encore une quarantaine de réponses.
12. **Electricité dans les fermes de montagne :** Parallèlement nous nous informons sur les fermes qui ne sont pas encore reliées au réseau électrique.
13. **Excursion à la Grande Dixence :** Le 24 août l'ADIJ s'est rendue en flèche rouge dans le Valais pour visiter les chantiers de la Grande Dixence. 57 personnes, membres de l'ADIJ avaient pris part à l'excursion. Malgré le temps un peu pluvieux l'après-midi, le voyage fut réussi sous tous les rapports.
L'aménagement hydro-électrique de la Grande Dixence prévoit le captage des eaux du Val d'Hérens et de la Vallée de Zermatt et leur accumulation dans un lac artificiel dans le Val des Dix. La surface des bassins versants est d'environ 450 km² dont 250 km² de glaciers, fournissant environ 400 millions de m³ d'eau nécessaires au remplissage du lac. Il existait déjà un barrage à la Dixence avec un lac de 50 millions de m³ de retenue d'eau. La Grande Dixence, S. A., fondée en 1950, doit construire 100 km de galeries pour réaliser son projet en voie d'achèvement.
Le barrage est un barrage poids de profil classique. Il aura, lorsqu'il sera achevé 284 m de haut et 215 m d'épaisseur à la base. Il sera l'un des plus grands du monde, avec un volume total de 5 800 000 m³ de béton.

L'usine actuelle de Chandoline (ancienne Dixence) continuera à être utilisée pour le volume d'eau (50 millions de m³) et la chute pour lesquels elle a été construite. Une nouvelle galerie d'amenée de 8,5 km conduira les eaux du Val des Dix à l'usine souterraine de Fionnay dans le Val de Bagnes d'où elles seront conduites par une nouvelle galerie d'amenée de 16 km jusqu'à l'usine souterraine de Nendaz dans la plaine du Rhône après une nouvelle chute de 1000 m.

La quantité totale d'énergie produite sera d'environ 1650 millions de kWh., dont 1400 millions de kWh. d'énergie d'hiver, ce qui représente environ 10 % de la production actuelle de la Suisse.

Les chantiers de la Grande Dixence produisent sur le visiteur une impression de grandeur. Tout y semble dépasser la mesure de l'homme : les tours à béton, les blondins, les tours d'ancrage, les câbles porteurs et le travail des hommes dans une nature sauvage et rude. Ils ont l'air de fourmis au sol et sur les chantiers, l'air d'insectes lorsqu'ils sont suspendus au-dessus du vide. Les participants à l'excursion du 24 août garderont de cette visite un souvenir inoubliable.

14. **Pétrole** : Nous nous intéressons activement aux travaux qui doivent aboutir à des prospections d'hydrocarbures dans le Jura.
15. **Exposition jurassienne du commerce, de l'industrie, des arts et métiers et de l'agriculture** : La commune de Delémont ayant renoncé à organiser l'exposition, nous nous sommes adressés à Porrentruy, qui n'a pas encore pris de décision.
16. **Chronique des communes** : Nous avons remis à toutes les communes qui en avaient manifesté le désir, des formules toutes prêtes pour la rédaction mensuelle d'une chronique locale. La chronique sera conservée dans les archives communales.
17. **Décès de M. le conseiller d'Etat Gafner** : M. le conseiller d'Etat Gafner était membre d'honneur de l'ADIJ. Son décès inattendu nous a fait beaucoup de peine, car il avait toujours manifesté beaucoup d'intérêt pour le Jura et notre activité et nous avons toute sa sympathie. L'ADIJ a été représentée à ses obsèques par son président.

Le secrétaire

ORGANES DE L'ADIJ

Président : F. Reusser, Moutier — Secrétaire : R. Steiner, Delémont
Caissier : H. Farron, Delémont

Rédaction du bulletin : Responsables MM. F. Reusser et R. Steiner

Administration du bulletin : R. Steiner, Delémont

Publicité : Par l'administration du bulletin, Delémont

Comptes de chèques postaux : caisse générale Delémont, IVa 2086 ; pour abonnements : R. Steiner, Delémont, IVa 3250. — Téléphones : président : (032) 6 40 07 ; secrétariat : (066) 2 25 81 ou 2 15 83 ; caissier : (066) 2 14 37